

Levallois-Perret, le vendredi 30 août 2013

Communiqué de presse

UMANIS SA

Communiqué de projet de transfert de la cotation des titres sur NYSE Alternext

Les actionnaires de la société UMANIS sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le lundi 2 septembre 2013 à 9 heures, au siège social de la société. A l'occasion de cette Assemblée Générale, UMANIS soumettra à ses actionnaires, par la 1^{ère} résolution, un projet de transfert de la cotation de ses titres sur le marché NYSE Alternext à Paris. Cette résolution permettrait à UMANIS d'être coté sur un marché plus adapté à la taille de l'entreprise et d'alléger les obligations réglementaires et les coûts induits par la cotation sur un marché réglementé.

Conformément à la réglementation en vigueur, UMANIS souhaite attirer l'attention de ses actionnaires sur les conséquences possibles d'un tel transfert :

- En termes de protection des actionnaires minoritaires :
 - la protection des actionnaires minoritaires, en cas de changement de contrôle, sera assurée sur NYSE Alternext par le mécanisme de l'offre publique en cas de franchissement, direct ou indirect, seul ou de concert, du seuil de 50% du capital ou des droits de vote ;
 - par ailleurs, les sociétés cotées sur NYSE Alternext ne doivent communiquer au marché, en terme d'évolution de l'actionnariat, que les franchissements de seuils (à la hausse ou à la baisse), de 50% et 95% du capital ou des droits de vote ;
 - cependant, conformément aux dispositions légales, UMANIS restera soumis, pendant une durée de 3 ans à compter de sa radiation de NYSE Euronext, au régime des offres publiques obligatoires et au maintien des obligations d'information relatives aux franchissements de seuil et de déclarations d'intention telles qu'applicables pour les sociétés cotées sur NYSE Euronext.
- En matière d'information financière périodique, des obligations allégées en termes d'information financière, parmi celles-ci, et sans en prétendre à l'exhaustivité :
 - dispense de communication en matière d'informations financières trimestrielles. UMANIS s'engage néanmoins à publier ses chiffres d'affaires

A propos d'Umanis – www.groupeumanis.com

Créée en 1990, Umanis est une société de conseil et d'ingénierie de 1000 collaborateurs spécialisée en Business Intelligence pour plus de 60% de son activité, en Gestion de la Relation Client, en Web/IT et en Infrastructures Informatiques. Umanis accompagne ses clients grands comptes sur la globalité de leurs projets informatiques (conseil, développement, intégration, tierce maintenance applicative, infogérance et formation) selon plusieurs modes d'intervention : la prestation sur site, le forfait, en centre de services partagés et en mode SaaS. Reconnu pour son expertise technique comme fonctionnelle, le Groupe Umanis est partenaire stratégique des plus grands éditeurs de logiciels du marché. Depuis décembre 1998, Umanis est coté sur le marché Eurolist Compartiment C d'Euronext Paris (Code ISIN FR0010949388).

trimestriels non audités dans un délai de 45 jours suivant la clôture de chaque trimestre ;

- allongement des délais de publication des comptes semestriels, comprenant un bilan, un compte de résultat et des commentaires sur la période, à 4 mois suivant la clôture du semestre ;

- dispense d'établir un rapport du Président sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise ;

- libre choix en matière de référentiel comptable (français ou IFRS) pour l'établissement des comptes consolidés.

S'agissant d'un marché non réglementé, il pourrait résulter du transfert sur NYSE Alternext une évolution de la liquidité du titre différente de la liquidité constatée depuis le début de la cotation de UMANIS sur NYSE Euronext.

Enfin, dans un souci de transparence vis-à-vis de ses actionnaires, UMANIS entend continuer de délivrer une information précise, sincère et régulière, en portant à la connaissance du public toute information susceptible d'avoir une influence sensible sur le cours et toute information portant sur les opérations de ses dirigeants.

UMANIS communiquera sur le calendrier prévisionnel du transfert ultérieurement, dès lors que les actionnaires auront approuvé cette résolution en Assemblée Générale Mixte et que la décision de transférer les titres aura été adoptée par le Conseil d'administration de la société et accordée par NYSE Euronext.

L'avis de convocation des actionnaires a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 16 août 2013.

Ces documents sont disponibles sur demande au siège de la société ainsi que sur le site Internet de la société à l'adresse suivante : www.umanis.com

A propos d'Umanis – www.groupeumanis.com

Créée en 1990, Umanis est une société de conseil et d'ingénierie de 1000 collaborateurs spécialisée en Business Intelligence pour plus de 60% de son activité, en Gestion de la Relation Client, en Web/IT et en Infrastructures Informatiques. Umanis accompagne ses clients grands comptes sur la globalité de leurs projets informatiques (conseil, développement, intégration, tierce maintenance applicative, infogérance et formation) selon plusieurs modes d'intervention : la prestation sur site, le forfait, en centre de services partagés et en mode SaaS. Reconnu pour son expertise technique comme fonctionnelle, le Groupe Umanis est partenaire stratégique des plus grands éditeurs de logiciels du marché. Depuis décembre 1998, Umanis est coté sur le marché Eurolist Compartiment C d'Euronext Paris (Code ISIN FR0010949388).